

# ACCUEIL PERISCOLAIRE

« Les P'TITS TORLATS »

# PROJET PEDAGOGIQUE COMMUNE DE VIGY

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Fait avec l'équipe et le directeur :



# LA STRUCTURE D'ACCUEIL

## I L'ORGANISATEUR

**La gestion de l'accueil périscolaire est assurée par la commune de Vigy**

- Monsieur LE BOZEC en qualité de maire.
- Madame ECKER adjointe aux affaires périscolaires.

MAIRIE DE VIGY

4 place de l'église

57640 VIGY

03-87-77-91-27

Courriel : [contact@mairie-vigy.fr](mailto:contact@mairie-vigy.fr)

Site internet : [www.mairie-vigy.fr](http://www.mairie-vigy.fr)

N° de l'organisateur DDCS : 057ORG0827

N° de déclaration de l'accueil (DDCS) : 0570827AP000116-E01.

La commune a souscrit une assurance couvrant tous les risques encourus par tous les participants.

## II RAPPEL DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ORGANISATEUR

**Les intentions éducatives sont définies par les élus : en direction des 3-12 ans.**

- **Accompagner le développement de l'enfant à la citoyenneté :**

Un enfant a besoin de se construire avant d'être un adulte en passant par des différents stades d'évolution. Il cherche ses repères et son chemin pour avoir un esprit critique, devenir un être mature et faire ses choix dans la vie.

- **Favoriser l'autonomie :**

L'autonomie est la capacité pour une personne d'assurer les actes de la vie quotidienne afin d'acquérir une future indépendance.

- **Notion de coéducation :**

L'éducation de l'enfant est permanente et globale. L'enfant s'accomplit à chaque instant de vie autour de son environnement. Il se structure avec ses rencontres sociales afin de trouver sa place au sein de la société.

- **La vie en collectivité :**

Vivre ensemble permet de s'enrichir au contact des autres. La relation des adultes et des enfants favorise ses échanges, mais elle est aussi source de conflits. Ainsi, des règles établies permettent de cadrer ces différents groupes de personnes.

- **La place du jeu :**

Apprendre en jouant de façon coopérative, individuelle, et libre permet d'augmenter nos capacités intellectuelles et physiques. Ainsi, un enfant qui a du plaisir pour jouer intègre mieux son apprentissage.

- **Les valeurs essentielles :**

Favoriser les valeurs telles que la solidarité, le respect d'autrui et le respect de son environnement.

Toutes ces intentions éducatives ont pour but de proposer aux différents types de familles un service d'accueil performant durant le temps extrascolaire.

### **III GÉOGRAPHIE, HISTOIRE et DÉMOGRAPHIE**

#### **1) GÉOGRAPHIE**

En France, Vigy est un village rural, situé dans le département de la Moselle en région Lorraine.

Vigy se situe à 15 km de la ville de Metz et la commune se place à proximité du Luxembourg.

La commune s'étend sur 1707 hectares dont 493 de forêt. Vigy est reconnu pour ses qualités paysagères. Elle est inscrite à l'inventaire des paysages remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine.

La commune fait partie de la zone de la vallée de la Canner. Ainsi, elle est partie intégrante à une politique environnementale pour la conservation des oiseaux.

#### **2) HISTOIRE**

De la période néolithique gallo-romaine à notre époque contemporaine, Vigy s'est inscrit dans l'histoire en résistant aux différentes invasions. Face aux deux guerres mondiales, le village s'est reconstruit. De ces événements, la commune de Vigy est jumelée à Mussidan et Sourzac en Dordogne en 1990.

#### **3) DÉMOGRAPHIE**

Vigy a vu augmenter sa population depuis 1999. Quelques chiffres pour illustrer cette hausse significative. En 2006 : 1301 habitants, en 2011 : 1512 habitants et en 2014 : 1633 habitants. Aussi, Vigy possède beaucoup d'atouts. Doté d'un grand tissu associatif, la commune possède également de nombreux commerces et des infrastructures éducatives (Ecole primaire, maternelle, périscolaire, médiathèque et collège etc...).

### III LA NATURE DE L'ACCUEIL

Le temps périscolaire est aménagé en dehors des heures scolaires. Nous sommes revenus à la semaine de 4 jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### IV TABLEAU RÉCAPITULATIF : Les tranches d'âge, les horaires, les lieux et l'effectif moyen.

	- 6ans			+ 6 ans		
	Matin	Midi	SOIR	Matin	Midi	Soir
Horaires	7h00.8h05	11h30.13h20	16h15.18h30	7h00.8h05	11h30.13h20	16h15.18h30
Lieux d'accueil	Ecole maternelle Clef des champs	Salle des fêtes communale	Ecole maternelle Clef des champs	Ecole élémentaire Paul FLICKINGER	Salles des fêtes communale	Paul FLICKINGER ou salle des fêtes communale
Effectif moyen	10	18	12	20	65	28

Du lundi 4 septembre 2017 au vendredi 6 juillet 2018 (hors mercredis et vacances scolaires) :

**LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :**

➤ 7h00 à 8 h 05 : Accueil du matin

- L'accueil du matin pour les – 6 ans se situe dans la salle d'activités et de jeux de l'école maternelle « la Clef des Champs ».
- L'accueil du matin pour les + de 6 ans se situe dans les locaux de l'école élémentaire « Paul FLICKINGER » qui sont réservés à l'accueil périscolaire.

➤ 11 h 30 à 13 h 20 : Pause méridienne des enfants pour la cantine.

- Avant chaque déplacement et chaque récréation un appel nominatif des enfants est obligatoire.
- Avant la consommation du repas les enfants ont l'obligation de se laver les mains pour éviter des contaminations.
- La restauration pour les – 6ans s'effectue de 11 h 40 à 12 h 40.
- La restauration pour les + 6ans s'effectue de 12 h 20 à 13 h 20.

En dehors du temps de repas :

➤ 12 h 40 à 13 h 20 : Temps calme

- Les enfants de – de 6 ans profitent des salles d'activités et de la cour de l'école maternelle La Clef des Champs selon la météo.

➤ 11 h 40 à 12 h 10 : Temps calme

- Les enfants de + de 6 ans bénéficient aussi des salles d'activités et de la cour de l'école Paul FLICKINGER selon la météo.

➤ **13 h 20 à 16 h 15 : ÉCOLE**

Les enfants passent sous la responsabilité de l'école. Nous faisons le lien avec les instituteurs et institutrices pour donner des informations (Ex : les enfants récupérés pour raison de santé ou autre etc...).

➤ **16h15 à 18 h 30 : TEMPS PÉRISCOLAIRE DE L'APRÈS-MIDI**

- **DE 16 h 15 à 16 h 45** : Aménagement du temps du goûter fourni par la collectivité à la salle des fêtes.
- **DE 16 h 45 à 17 h 30** : ce temps est incompressible pour favoriser les activités.
- **De 17 h 30 à 18 h 30** : garderie du soir.

#### **IV LE PUBLIC**

Les enfants qui fréquentent l'école maternelle et élémentaire de VIGY viennent des communes qui sont les suivantes :

-Vigy : 1633 habitants

-Saint Hubert 208 habitants.

-Antilly : 136 habitants.

#### **V L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT**

1) **DIRECTEUR /COORDINATEUR : CHHUN PASCAL**

Titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports. (BPJEPS)

Spécialité : Loisirs Tous Publics. (LTP)

Formé aux premiers secours. (PSC1)

2) **DIRECTRICE ADJOINTE : JACQUAT AUDE**

Stagiaire du brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)

Titulaire du brevet d'aptitude aux Fonctions d'Animateur. (BAFA)

Formée aux premiers secours. (PSC1)

## PRÉSENTATION DES ANIMATRICES :

<b>Chez les moins de 6 ans</b>	<b>Chez les Plus de 6 ans</b>
<p><b><u>HEITZ Bénédicte</u></b> <i>Référente du site de l'école maternelle</i> <b>La Clef des Champs</b> Titulaire du BAFA Titulaire du PSC1</p>	<p><b><u>JACQUAT Aude</u></b> <i>Référente du site de l'école élémentaire</i> <b>Paul FLICKINGER</b> Titulaire BAFA Stagiaire BAFD Titulaire du PSC1</p>
<p><b><u>DEMANGE Christelle</u></b> Titulaire du BAFA Titulaire du PSC1</p>	<p><b><u>CONRAD Cindy</u></b> Titulaire du BAFA Titulaire du PSC1</p>
<p><b><u>GIEREND Claude</u></b> Titulaire du BAFA Titulaire du concours d'ASEM Titulaire du PSC1</p>	<p><b><u>BRUANT Valérie</u></b> Titulaire du BAFA.</p>
<p><b><u>SCHWALLER Joëlle</u></b> Titulaire du BAFA Titulaire du concours d'ASEM Titulaire du PSC1</p>	<p><b><u>WILHELM Ghislaine</u></b> Titulaire du PSC1</p>
<p><b><u>NICOLAS Jacqueline</u></b> Titulaire du PSC1</p>	<p><b><u>LE BOZEC Christine</u></b> Titulaire du BAFA.</p>
	<p><b><u>WEBER Lydie</u></b> Stagiaire BAFA</p>
	<p><b><u>LEFORT Muriel</u></b> Stagiaire BAFA. Titulaire du PSC1</p>
<p><b><u>Agent de Collectivité : Annick Drouillon et Lefort Muriel.</u></b></p>	
<p><b>Stage « hygiène générale en collectivité et utilisation des produits et matériels d'entretien »</b> <b>Titulaire de la formation « HACCP, restauration collective, normes et protocoles ».</b> <b>Formées aux Premiers Secours.</b></p>	

### **1. Le directeur**

#### **a) Gérer :**

- Sa fonction globale est de gérer un accueil collectif de mineurs. (ACM)
- Il doit veiller au respect :
  - Des instructions départementales de la direction et de la cohésion sociale et des sports.
  - Des affaires sanitaires et sociales, de l'hygiène et du code du travail.
- Il doit gérer son budget pédagogique.
- Il est responsable du matériel mis à sa disposition.
- Il est coordinateur des différentes tâches qui lui sont confiées.

#### **b) Animer**

- Il a un rôle d'interlocuteur avec les différents tiers de la société.
- Il informe les personnes physiques ou morales concernées : *l'organisateur, les familles, les entreprises, les administrations, et d'autres services.*
- Il gère son équipe.
- Il a un rôle formateur.
- Il supervise l'éducatif

En effet le directeur doit prévoir, organiser, contrôler, et communiquer. Il s'appuie également sur sa directrice adjointe qui remplit son rôle en cas d'absence.

### **2 Les animateurs/les animatrices :**

- Ils participent à la vie quotidienne (accueil, repas, rangement).
- Ils appliquent les règles de sécurité.
- Ils veillent à la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Ils favorisent l'ambiance entre les groupes d'enfants et l'équipe d'animation.
- Ils veillent à la tenue de la trousse de pharmacie et du cahier de soin dont ils ont la charge.
- Ils veillent à ce que les parents et les enfants soient bien accueillis.
- Ils proposent des activités en cohérence avec le projet pédagogique.
- Ils doivent mettre en place un temps de concertation avec les enfants.
- Ils veillent à ce que les enfants soient confiés aux personnes autorisés (cf. fiche sanitaire).

### **3 L'intervenant :**

- Il a un rôle professionnel
- Il apporte les éléments nécessaires à la conduite rigoureuse de l'activité.

#### **4 Rôle de l'assistant sanitaire :**

- Il assure les soins quotidiens et il tient à jour le cahier des soins qui sera contresigné par ce dernier.
- Il exécute les traitements réguliers sur ordonnance et surveille les régimes alimentaires.
- Il contrôle et complète les trousse de secours.
- Il doit connaître un certain nombre de gestes curatifs et sait faire face à quelques situations.
- Il a un rôle affectif et complète celui des animateurs vis-à-vis des enfants.
- Il sensibilise l'équipe d'animation aux problèmes de santé, d'hygiène et de sécurité.
- Il favorise les conduites à tenir en cas d'accident.

#### **5 Les enfants :**

- Ils participent à la vie quotidienne.
- Ils doivent respecter le règlement intérieur et les règles de sécurité.
- Le non-respect des règles du périscolaire (des locaux, sanitaires, des animateurs, respect entre eux...) sera signalé à l'organisateur.

#### **6 Les parents :**

L'inscription administrative est faite obligatoirement par les parents ou les personnes responsables de l'enfant.

### **VII ORGANIGRAMME DE STRUCTURE :**





## VIII FINALITÉ :

La vie collective en temps périscolaire permet à l'enfant de respecter son rythme chronobiologique et de lui assurer un lieu de bien-être.

## IX LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET DU DIRECTEUR.

### INTENTION ÉDUCATIVE I :

#### ➤ BUT :

LA CANTINE EST UN LIEU D'APPRENTISSAGE D'ÉCO-CITOYENNETÉ ET DE PLAISIR.

#### ➤ OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Aménager le temps du repas
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Encadrer le repas pour en faire un moment agréable.
- Solliciter le goût des enfants.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer tout en respectant les règles.
- Permettre aux enfants de vivre, l'entraide, la solidarité pour lutter contre toute formes d'exclusion.

#### ➤ MOYENS :

- Travailler en collaboration avec le prestataire de restauration (L'Adeppa).
- Participation des enfants sur la mise en place des tables (pain, cruches, préparation des entrées)
- le déplacement des enfants est organisé pour se servir seul, trier ses déchets et ranger ses couverts.
- Mise en place d'une fiche d'appréciation du menu pour sonder les enfants.
- Solliciter le goût des enfants avec des ateliers je goûte ou j'aime.
- L'enfant peut se resservir pour éviter le gaspillage.
- Mise en place du tri de biodéchets, des déchets organiques et des déchets non recyclables.
- Mise en place d'une pesée de nos différents déchets alimentaires.
- Travail de collaboration avec le prestataire ORGANE0 pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Former le personnel pour devenir des référents du compost.
- Chaque animatrice/ animateur partage le même repas avec les enfants.
- Le bruit est visualisé par un indicateur de décibels ou sonomètre.
- Le son des clochettes permet d'envoyer un signal sonore pour demander aux enfants d'atténuer collectivement le bruit. L'objectif est d'éviter de répondre aux enfants par le bruit et les cris.
- Quand le temps nous le permet, certains enfants peuvent s'exprimer sur le devant de la scène en racontant des histoires drôles.
- Des actions sont en réflexion tout au long de l'année pour améliorer la qualité du service.

Ex : Découvertes de différents styles de musique en fond sonore.

## **INTENTION ÉDUCATIVE II :**

### ➤ **BUT :**

**LES ACTIVITÉS SONT FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE, PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL DE L'ENFANT.**

### ➤ **OBJECTIFS GÉNÉRAUX :**

- Aménager le temps pour respecter le rythme chrono-biologique de l'enfant.
- Proposer des activités variées qui intègrent les valeurs de coopération, de solidarité, de respect et d'épanouissement
- travailler sur des thématiques.

### ➤ **MOYENS :**

- L'achat des goûters est fourni par la mairie tous les mois.
- Donner le temps aux enfants de goûter dans un moment convivial avec leurs camarades (30 mn).
- Investir sur du matériel pédagogique que l'on gardera sur du long terme.
- Animer un panel large de jeux de société.
- << *Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse de l'enfant...>>. Citation de Montaigne.*
- Initiation aux différentes activités sportives. Le sport permet de développer de nombreuses capacités qui, en se combinant, enrichissent les possibilités de réponses motrices et de comportements.
- L'activité physique améliore la santé et le bien-être. Elle réduit le stress, renforce le cœur, les poumons et augmente le niveau d'énergie. Elle aide à atteindre et maintenir un poids de santé. Elle favorise une philosophie positive. Chez les enfants, l'activité régulière optimise la croissance et le développement.
- Ex : jeux avec balle, course relais, jeux de raquette, initiation à la lutte.
- Activités scientifiques « les petits savants »
- Projet de jardin grâce au compostage de la cantine.
- Favoriser les activités de création selon nos thématiques de l'année.  
Ex : confection de décorations pour le marché de Noël.
- proposer des activités libres (1 jour/semaine).
- faire un évènement avant les vacances scolaires.  
Ex : préparation, décoration, goûter, et jeux de MEMORY pour la Fête d'Halloween.
- Fêter tous les mois les anniversaires des enfants.

• **Le logiciel qui indique les effectifs tout au long de l'année.**

⇒ *Est-il bien adapté à nos besoins ?*

• **Organiser des moments avec les enfants pour échanger sur la qualité des services rendus.**

⇒ *Les enfants se sentent-ils concernés ?*

• **Organiser des réunions avec l'équipe d'animation**

⇒ *La fréquence de ces réunions est-elle pertinente ?*

• **Faire des réunions avec nos partenaires L'ADEPPA, ORGANE0**

⇒ *Ces réunions sont-elles efficaces ?*

• **Participer aux conseils d'école pour le lien périscolaire.**

⇒ *Est-ce que ce lien améliore les relations pour le bénéfice des enfants ?*

• **Avoir une bonne communication (ex : informations sur le site internet de la mairie de VIGY).**

⇒ *Quelles sont les retours des participants ?*

• **Etablir des bilans selon nos priorités.**

⇒ *Les réunions trimestrielles et transversales en collectivité permettent-elles de réguler nos difficultés ?*

• **Le projet éducatif et pédagogique.**

⇒ *Nos intentions sont-elles adaptées à la tranche d'âge 3-12 ans ?*

• **L'orientation des convictions et des valeurs.**

⇒ *Nos actions pédagogiques sont-elles comprises par les enfants ?*

⇒ *Est-ce que nous sommes cohérents avec le guide de notre projet pédagogique ?*

• **La Sécurité**

⇒ *Veille-t-on assez aux règles de sécurité ?*

• **Le règlement intérieur.**

⇒ *Est-il respecté dans son ensemble ?*

• **Les moyens matériels, administratifs et humains**

⇒ *Les moyens mis en place sont-ils suffisants ?*

